



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

American Hospital of Paris

Rapport sur l'audit des états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

American Hospital of Paris

63, Boulevard Victor Hugo - 92200 Neuilly-sur-Seine

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Headquarters:
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

American Hospital of Paris

63, Boulevard Victor Hugo - 92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport sur l'audit des états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

Au Conseil des Gouverneurs de l'American Hospital of Paris,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'American Hospital of Paris, comprenant le bilan, le compte de résultat et les notes annexes au 31 décembre 2024.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'American Hospital of Paris au 31 décembre 2024 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et principes comptables applicables en France.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.4. « Principes, règles et méthodes comptables » explicitant le changement intervenu en 2023 relatif à la présentation du nouvel état séparé des avantages et ressources en provenant de l'étranger et la note 4.7.5. concernant la mise en place de cet état.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'audit (ISA) telles qu'agrées par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances du 11 avril 2019. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers en France et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux règles et principes comptables applicables en France, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'American Hospital of Paris à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre l'American Hospital of Paris en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'American Hospital of Paris.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA, permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'American Hospital of Paris ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'American Hospital of Paris à poursuivre son



exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ses informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'American Hospital of Paris à cesser son exploitation ;

- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Paris la Défense, le 30 juillet 2025

KPMG S.A.

Yves Delmas
Associé

Comptes annuels

En Euros

American Hospital of Paris

63, Bd Victor Hugo
92 200 Neuilly-sur-Seine

Exercice clos le 31 décembre 2024

SIRET : 78542377300015

Sommaire

1. BILAN ACTIF
2. BILAN PASSIF
3. COMPTE DE RESULTAT
4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
 - 4.1. Activité et moyens de l'entité
 - 4.2. Faits marquants de l'exercice
 - 4.3. Evénements post clôture
 - 4.4. Principes, règles et méthodes comptables
 - 4.5. Informations relatives au bilan
 - 4.5.1. Immobilisations incorporelles
 - 4.5.2. Immobilisations corporelles
 - 4.5.3. Immobilisations financières
 - 4.5.4. Stocks et encours
 - 4.5.5 Etat des créances
 - 4.5.6. Fonds propres
 - 4.5.7. Fonds dédiés
 - 4.5.8. Provisions
 - 4.5.9. Dette financière
 - 4.5.10. Etat des dettes
 - 4.5.11. Produits à recevoir et charges à payer
 - 4.5.12. Comptes de régularisation
 - 4.6. Informations sur le compte de résultat
 - 4.6.1. Concours publics et subventions
 - 4.6.2. Autres produits
 - 4.6.3. Résultat exceptionnel

4.7. Autres informations

4.7.1. Engagements hors bilan

4.7.2. Effectifs

4.7.3. Rémunération versée aux trois plus hauts cadres dirigeants

4.7.4. Informations sur les transactions avec les parties liées

4.7.5. *Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger*

4.7.6. Honoraires des commissaires aux comptes

5. Le Tableau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

6. Le Compte d'Emplois annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

1. Bilan Actif

En EUR

2024

2023

ACTIF

	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	23 167 278	19 267 247	3 900 031	3 241 815
Immobilisations incorporelles en cours	1 659 765		1 659 765	1 667 154
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	619 936	19 545	600 391	600 391
Constructions	150 046 276	110 749 569	39 296 707	42 423 625
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 046 158	32 719 332	5 326 826	5 093 137
Autres immobilisation corporelle	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	2 905 255		2 905 255	4 111 093
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations et créances rattachées	20 000 990	-	20 000 990	20 000 990
Autres titres immobilisé	300	-	300	300
Prêts	2 873 211	-	2 873 211	2 800 577
Autres	471 266	-	471 266	282 243
TOTAL I	239 790 435	162 755 693	77 034 742	80 221 325
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours	2 484 791		2 484 791	2 434 464
<u>Créances</u>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	43 137 620	5 668 161	37 469 459	33 548 682
Autres	40 603 049		40 603 049	37 186 551
Valeurs mobilières de placement	2 713 266		2 713 266	20 000 000
Disponibilités	76 985 024		76 985 024	49 031 384
Charges constatées d'avance	1 273 504		1 273 504	1 028 406
TOTAL II	167 197 254	5 668 161	161 529 093	143 229 487
Ecarts de conversion actif III	-		-	304 221
TOTAL GENERAL (I+II+III)	406 987 689	168 423 854	238 563 835	223 755 033

2. Bilan Passif

En EUR

2024

2023

PASSIF

FONDS PROPRES

Report à nouveau	113 234 677	107 168 017
Excédent ou déficit de l'exercice	14 825 452	6 066 658
TOTAL I	128 060 129	113 234 675

FONDS REPORTES ET DEDIES

Fonds dédiés	36 032 805	36 588 354
TOTAL II	36 032 805	36 588 354

PROVISIONS

Provisions pour risques	5 888 350	4 821 390
Provisions pour charges	5 979 965	5 946 572
TOTAL III	11 868 315	10 767 962

DETTES

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 312 202	12 630 980
Avances et acomptes reçus	10 466 942	7 027 542
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 392 649	21 212 308
Dettes fiscales et sociales	13 960 568	14 672 443
Dettes sur immo. et comptes rattachés	904 261	889 131
Autres dettes	4 871 955	6 027 009
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL IV	61 908 577	62 459 413
Ecart de conversion passif (V)	694 009	704 629
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	238 563 835	223 755 033

3 Compte de résultat

En EUR

	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>	4 885 931	4 206 415
<u>Ventes de biens et services</u>		
Produits de l'activité hospitalière et des consultations	100 585 087	92 127 838
<u>Produits de tiers financeurs</u>		-
Concours publics et subventions d'exploitation	34 230 173	33 778 207
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	4 908 120	15 462 701
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	1 235 262	1 054 891
<i>Mécénat</i>	6 839 485	3 713 518
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 766 011	5 876 946
Utilisation des fonds dédiés	2 753 542	430 856
Autres produits	19 150 097	20 140 301
TOTAL I	178 353 708	176 791 673
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de produits et fournitures médicales	31 369 301	31 758 054
Variation de stocks	- 50 327	- 7 443
Autres achats et charges externes	43 673 562	45 555 762
Impôts, taxe et versements assimilés	5 957 793	5 207 179
Salaires et traitements	44 402 640	41 250 876
Charges sociales	19 052 007	17 834 291
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	13 674 943	11 775 740
Dotation aux provision	4 706 355	3 743 974
Report de fonds dédiés	2 197 993	10 139 896
Autres charges	1 788 500	3 332 204
TOTAL II	166 772 767	170 590 533
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	11 580 941	6 201 140
<u>Produits financiers</u>		
Autres intérêts et produits assimilés	3 532 567	396 429
Différences positives de change	235 384	11 604
Total III	3 767 951	408 033
<u>Charges financières</u>		
Autres intérêts et charges assimilées	383 448	252 213
Différences négatives de change	7 622	18 820
Total IV	391 070	271 033
RESULTAT FINANCIERS (III-IV)	3 376 881	137 000
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	14 957 822	6 338 140
<u>Produits exceptionnels</u>		
Produits sur opérations de gestion	38 910	- 10 150
Produits sur opérations en capital	-	70 562
Total V	38 910	60 412
<u>Charges exceptionnelles</u>		
Charges sur opérations de gestion	84 627	262 581
Charges sur opérations en capital	86 653	69 313
Total VI	171 280	331 894
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 132 370	- 271 482
Total des produits (I+III+V)	182 160 569	177 260 118
Total des charges (II+IV+VI)	167 335 117	171 193 460
EXCEDENT OU DEFICIT	14 825 452	6 066 658

4 Annexe aux comptes annuels

4.1. Activité et moyens de l'entité

L'Hôpital Américain de Paris (AHP) est une association créée en 1906 par quelques membres de la communauté américaine de Paris. Leur volonté était de faire œuvre de bienfaisance en construisant à Paris un hôpital capable d'offrir aux ressortissants américains résidant en France, quels que soient leurs revenus, des soins médicaux conformes aux pratiques américaines et délivrés dans leur langue maternelle.

Le 30 janvier 1913, le Congrès Américain a voté à Washington, selon la procédure dite d'incorporation, une loi qui reconnaît la Charte de l'Hôpital Américain de Paris et lui accorde un statut fédéral. Le 18 mars 1918, en remerciement des services rendus à la France pendant la Première Guerre Mondiale, le Conseil d'Etat a accordé à l'Hôpital Américain de Paris la reconnaissance d'utilité publique et un décret l'autorise à recevoir des dons qui lui permettent d'investir dans ses infrastructures, son matériel médical ainsi que dans des projets dans le domaine de la santé.

L'AHP reste un hôpital privé classique, couvrant la quasi-totalité des activités hospitalières, mais ne réalisant pas d'actes de chirurgie lourde. L'AHP a des plateaux médicaux techniques de grande qualité, et un équipement lourd (IRM, Scanner, TEP scan..) de très haut niveau ce qui en fait un atout pour nos patients.

L'AHP intègre dans ses locaux des box de consultations externes, dans lesquels les médecins reçoivent en consultation les patients. Tous les médecins travaillant à l'AHP sont accrédités, et sont tous libéraux et indépendants. L'AHP n'a pas de médecin salarié. L'AHP possède également un « check-up center » des plus importants en France.

80 % de nos patients sont « sécurité sociale », mais l'AHP attire également une patientèle internationale importante, qui correspond à 20 % de son activité. Le Moyen-Orient et l'Afrique sont les deux principales régions dans lesquelles vivent nos patients internationaux. L'AHP vit depuis plusieurs mois maintenant, et cela comme tous les centres hospitaliers, un virage de l'hospitalisation complète vers l'hospitalisation ambulatoire (sans nuitée).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

L'association dégage un bénéfice de 14 825 452 € pour l'exercice 2024.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

4.2. Faits marquants de l'exercice

L'exercice s'est caractérisé par une reprise soutenue de l'activité opérationnelle et hospitalière de l'AHP. Incluant les Dons, l'AHP termine son année 2024 avec un résultat positif.

4.3. Evénements post clôture

Il n'y a pas d'événement post clôture concernant cet exercice.

4.4. Principes, règles et méthodes comptables

Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice 2024 ont été établis conformément aux nouveau règlement comptable ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

L'autorité des Normes Comptables a adopté le 30 Juin 2022 le règlement n°2022-04 qui intègre de nouvelles dispositions à la suite des obligations comptables mise en place par la loi n°2021-1109 du 24 Août 2021 confortant le respect des principes de la République et notamment la tenue d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger à présenter dans l'annexe des comptes annuels.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 01 Janvier 2023 et constituent un changement de méthode comptable.

Par ailleurs les comtes de l'association ont été élaborés conformément au règlement ANC 2014-03 notamment sur la base des principes fondamentaux du PCG :

- Image fidèle
- Comparabilité et Continuité de l'exploitation,
- Régularité et sincérité,
- Prudence
- et de permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes et règles d'évaluation

✓ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée normale d'utilisation selon le mode linéaire. La première annuité d'amortissement est calculée selon la règle du prorata temporis, à compter de la date de mise en service.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

➤ Logiciels, études et développements	Amortissement de 3 à 10 ans
➤ Constructions :	Amortissement de 25 à 50 ans
➤ Installations techniques, matériel, outillage :	Amortissement 5 à 10 ans
➤ Autres équipements :	Amortissement 3 à 5 ans
➤ Matériel de transport :	Amortissement sur 5 ans
➤ Matériel de bureau :	Amortissement sur 5 ans
➤ Matériel informatique :	Amortissement sur 3 ans

Les immobilisations incorporelles en cours représentent les coûts d'acquisition et de mise en œuvre d'actifs incorporels non encore opérationnels au 31 décembre 2024. Les immobilisations corporelles en cours représentent l'avancement des travaux réalisés et non achevés au 31 décembre 2024.

Les actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur sont identifiés et qu'il existe par conséquent un risque que la valeur comptable de l'actif ne soit pas recouvrable. Une dépréciation est constatée si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable.

✓ Immobilisations financières

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des actifs dans le patrimoine.

Les prêts font l'objet de dépréciation au cas par cas, selon la probabilité de recouvrement. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est inférieure à la valeur de la quote-part détenue.

✓ Stocks

Les stocks, principalement les médicaments et les fournitures médicales, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

✓ Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. La dépréciation est évaluée en fonction de la typologie de la créance et du taux de recouvrement basé sur les statistiques des 2 dernières années.

✓ Opération en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et les créances, en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

✓ Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si cette dernière est inférieure.

Les disponibilités en devises étrangères sont évaluées au cours de change de clôture. Les écarts de conversion représentant des pertes latentes sont intégralement provisionnés.

✓ Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Ils sont regroupés par nature de ressources : subventions d'exploitation, contributions financières et ressources issues de la générosité du public.

Le projet est défini par l'organe compétent et répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de la fondation,
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « report en fond dédiés ». Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie » utilisations des fonds dédiés ».

✓ Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir :

- les risques et litiges en cours ;
- les engagements pris envers le personnel au titre des indemnités de fin de carrière.

Les engagements de retraite sont provisionnés à hauteur de 5 979 965€ au 31 décembre 2024.

L'engagement de retraite correspondant aux indemnités de départ à la retraite est comptabilisé en provision pour charges et est calculé conformément à la recommandation de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 modifié le 7 novembre 2021 et en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée adoptée par la Commission Européenne dans le cadre de son règlement n° 475/2012 du 5 juin 2012. En tenant compte des hypothèses suivantes :

- des effectifs présents ;
- d'un départ volontaire des salariés à la retraite selon les critères suivants :
 - Né avant 1963 : 62 ans et 6 mois
 - Né avant 1964 : 62 ans et 9 mois
 - Né avant 1965 : 63 ans
 - Né avant 1966 : 63 ans et 3 mois
 - Né avant 1967 : 63 ans et 6 mois
 - Né 1968 : 63 ans et 9 mois
 - Né en 1968 ou après : 64 ans
- d'un taux de rotation (% par tranche d'âge);
- d'une table de mortalité (INSEE TV TD 19-21);
- d'un taux d'actualisation de 3,42% en 2024 (vs 3,17% en 2023);
- d'un taux de revalorisation salariale de 2.50%;
- d'un taux de charges sociales de 60%

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant reste incertain.

✓ Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

✓ Legs et donations

Les legs et donations sont enregistrés à la date de transfert de propriété pour les immeubles ou à la date de perception des fonds.

Les dons peuvent être divisés en deux catégories : les dons affectés à des projets précis et les autres dons utilisables par l'Hôpital Américain sur des projets de son choix.

✓ Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.5. Informations relatives au bilan

4.5.1. Immobilisations incorporelles

	2023				2024
Brut		Acquisition	Diminution	Reclassement	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	25 946 083	2 842 128	(5 628 322)	7 389	23 167 278
Immobilisations incorporelles en cours	1 667 154			(7 389)	1 659 765
	<u>27 613 237</u>	<u>2 842 128</u>	<u>(5 628 322)</u>	<u>-</u>	<u>24 827 043</u>
Amortissement		Dotations	Diminution	Reclassement	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	22 704 268	2 155 721	(5 628 322)	35 580	19 267 247
Immobilisations incorporelles en cours	-				-
	<u>22 704 268</u>	<u>2 155 721</u>	<u>(5 628 322)</u>	<u>35 580</u>	<u>19 267 247</u>
Net					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 241 815	686 407	-	(28 191)	3 900 031
Immobilisations incorporelles en cours	1 667 154	-	-	(7 389)	1 659 765
	<u>4 908 969</u>	<u>686 407</u>	<u>-</u>	<u>(35 580)</u>	<u>5 559 796</u>

4.5.2. Immobilisations corporelles

	2023			2024
Brut		Acquisition	Diminution	Reclassement
Terrains	619 936			619 936
Constructions	147 091 636	1 754 250	(9 718)	150 046 276
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 584 233	2 750 802	(3 288 877)	38 046 158
Autres immobilisations corporelle	-			-
Immobilisations corporelles en cours	4 111 093			(1 205 838)
	190 406 898	4 505 052	(3 298 595)	4 270
				191 617 625
Amortissement		Dotation	Diminution	Reclassement
Terrains	19 545			19 545
Constructions	104 668 011	6 081 558		110 749 569
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 491 096	2 490 056	(3 261 820)	32 719 332
Autres immobilisations corporelle	-			-
Immobilisations corporelles en cours	-			-
	138 178 652	8 571 614	(3 261 820)	-
				143 488 446
Net				
Terrains	600 391	-	-	-
Constructions	42 423 625	(4 327 308)	(9 718)	1 210 108
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 093 137	260 746	(27 057)	-
Autres immobilisations corporelle	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	4 111 093	-	-	(1 205 838)
	52 228 246	(4 066 562)	(36 775)	4 270
				48 129 179

4.5.3. Immobilisations financières

	2023			2024
Brut		Acquisition	Diminution	Reclassement
Participations	20 000 990			20 000 990
Autres titres immobilisé	300			300
Prêts	2 800 577	191 252	(118 618)	2 873 211
Autres	282 243	189 023		471 266
	23 084 110	380 275	(118 618)	-
				23 345 767
Dépréciation		Dotation	Diminution	Reclassement
Participations	-			-
Autres titres immobilisé	-			-
Prêts	-			-
Autres	-			-
	-	-	-	-
Net				
Participations	20 000 990	-	-	-
Autres titres immobilisé	300	-	-	-
Prêts	2 800 577	191 252	(118 618)	-
Autres	282 243	189 023	-	-
	23 084 110	380 275	(118 618)	-
				23 345 767

Tableau des filiales et participations

Filiales et participation	Capital (K EUR)	Autres réserves (K EUR)	Quote-part de capital détenue	Valeur nette comptable des titres détenus (K EUR)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clôt (K EUR)	Résultat du dernier exercice clôt (K EUR)
Centre de Cancérologie de la Porte de Saint-Cloud	1 000	10 931	100%	20 000	33 264	2 819
SCI	1	0	99%	1	0	0

4.5.4. Stocks et encours

Brut	2024			2023
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnement	216 672	-	216 672	182 384
Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	2 268 119	-	2 268 119	2 252 080
	2 484 791	-	2 484 791	2 434 464

4.5.5. Etats des créances

Etat des créances par échéance	2024			2023
	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	43 137 620	43 137 620		36 429 245
Avances et acomptes versés	757 057	757 057		87 800
Etat et autres collectivités	220 140	220 140		197 187
Groupe et associés	31 172 351	-	31 172 351	25 692 309
Personnel et médecins	1 878 776	1 878 776		4 295 661
Autres créances	6 574 725	6 574 725		6 913 594
	83 740 669	52 568 318	31 172 351	73 615 796

La ligne « groupe et associés » correspondant principalement à l'avance faite à la SCI qui porte le crédit-bail dans le cadre de la construction de l'extension de l'hôpital américain (bâtiment K).

Dépréciation des créances	2023			2024
		Dotation	Reprise	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 880 563	2 947 607	(160 009)	5 668 161
Autres	-	-	-	-
	2 880 563	2 947 607	(160 009)	5 668 161

4.5.6. Fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Réserves					
Report à nouveau	107 168 017	6 066 658			113 234 675
Excédent ou déficit de l'exercice	6 066 658	(6 066 658)	14 825 452		14 825 452
Total	113 234 675	-	14 825 452	-	128 060 127

4.5.7. Fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transfert	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont projet sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Variation des fonds dédiés issus de	-						
Subventions d'exploitation	-						
Contribution financière	36 588 354	2 197 993	(2 753 542)			36 032 805	3 299 568
Ressources liées à la générosité du public							
Total	36 588 354	2 197 993	(2 753 542)	-	-	36 032 805	3 299 568

Variation des fonds dédiés issus de ressources liées à la générosité du public	2023			2024	
	A la clôture de l'exercice	Reports	Utilisation	A la clôture de l'exercice	
COVID 19	127 643	-	-	127 643	
ONCOLOGY	19 000	63 900	-	82 900	
UROLOGIE	1 600	-	-	1 600	
FREE TREATMENT (américain dans le besoin)	82 733	23 188	-	105 921	
IMAGING CENTER	659 555	-	-	659 555	
PMC (Urgences)	-	-	-	-	
RYTHMOLOGIE	97 870	-	-	97 870	
WELLNESS LAB	17 412	-	-	17 412	
MUSICOTHERAPIE (licence et mat de l'AHP)	47 000	-	-	47 000	
INNOVATION MEDICALE	241 189	667 454	-	908 643	
RECHERCHE CLINIQUE	52 600	-	-	52 600	
MEDICAL EXCHANGE	-	182 853	-	182 853	
EXCHANGE PROGRAM	703 035	-	-	703 035	
MEDICAL EQUIPEMENT	3 096 524	367 523	-	3 464 047	
NURSING EXCHANGE PROGRAM	25 000	-	-	25 000	
WW2	95 529	10 000	-	105 529	
AMERICAN RELATIONS	125 866	46 060	-	171 926	
PROJET KOALOU	4 100	-	-	4 100	
OPHTALMOLOGIE MATERIEL	87 000	-	-	87 000	
DON POUR PERSONNEL	-	-	-	-	
AHP COLLEGE	59 438	-	-	59 438	
ENDOSCOPIE PAR A.I	62 889	-	-	62 889	
CC FONDS INTERET GENERAL	353 333	813 766	-	1 167 099	
BIENTRAITANCE MATERNITE	-	-	-	-	
JARDIN ZEN	114 600	23 249	-	137 849	
SALLE HYBRIDE	1 089 664	-	(102 941)	986 723	
FORMATION ACLS	15 148	-	-	15 148	
ALZHEIMER innovation medical	61 760	-	-	61 760	
CANCER DU SEIN innovation medical	59 683	-	-	59 683	
COVID19 (partiellement)	1 498 745	-	-	1 498 745	
DR. NYS	22 167	-	-	22 167	
ENDOSCOPIE	5 000	-	-	5 000	
MALADIES CARDIO	20 680	-	-	20 680	
CAPITAL CAMPAIGNE	27 741 592	-	(2 650 601)	25 090 991	
Total	36 588 354	2 197 993	(2 753 542)	36 032 805	

4.5.8. Provisions

	2023			2024
		Dotation	Reprise	
Provision pour risque	4 821 390	4 672 962	(3 606 002)	5 888 350
Provision indemnité de départ à la retraite	5 946 572	33 393		5 979 965
	10 767 962	4 706 355	(3 606 002)	11 868 315

4.5.9 Dette financière

	2023	Augmentation	Remboursement	2024
Emprunt auprès établissement de crédit	12 630 980		(1 318 778)	11 312 202
	12 630 980	-	(1 318 778)	11 312 202

		Moins d'1 an	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette par échéance	11 312 202	1 339 205	5 543 750	4 429 247

4.5.10 Etat des dettes

	2024			2023
Etat des dettes par échéance	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 392 649	20 392 649		21 212 308
Avances et acomptes reçus	10 466 942	10 466 942		7 027 542
Dettes fiscales	699 171	699 171		43 831
Organismes sociaux	6 573 430	6 573 430		8 476 427
Dettes personnel et médecins	6 687 967	6 687 967		6 152 185
Dettes sur immo. et comptes rattachés	904 261	904 261		889 131
Autres dettes	4 871 955	4 871 955		6 027 009
	50 596 375	50 596 375	-	49 828 433

4.5.11. Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir s'élèvent à 10 140 k€ à fin décembre 2024. Ils correspondent principalement aux séjours des patients constatés sur l'année et non facturés à la clôture de l'exercice.

Les charges à payer correspondent principalement pour 13 064 k€ aux factures non parvenues relatives aux achats de biens et services, pour 13 800 k€ à des dettes relatives au personnel et aux charges sociales attachées.

4.5.12. Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

Des charges constatées d'avance sont comptabilisées lorsque les factures d'achats sont comptabilisées avant la réalisation des prestations. Elles représentent 1 274k€ au 31 décembre 2024.

Le montant des produits constatés d'avance est nul au 31 décembre 2024.

4.6. Informations sur le compte de résultat

4.6.1. Concours public et subventions d'exploitation

Concours publics et subventions d'exploitation

	2024	2023
Assurance public		
- dont T2A	15 943 638	15 491 672
- dont MIGAC	18 286 535	18 286 535
Subventions	-	-
Total	34 230 173	33 778 207

4.6.2. Autres produits

	2024	2023
Quote-part honoraires médecins	7 370 006	7 029 409
Redevances services aux médecins	7 079 309	7 603 569
Autres	4 700 782	5 507 323
Total	19 150 097	20 140 301

4.6.3. Résultat exceptionnel

Les éléments composant le résultat exceptionnel concernent principalement divers produits et charges liés à des patients sur des exercices antérieurs.

4.7. Autres Informations

4.7.1. Engagements hors bilan

Engagements reçus

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général. Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte de Mécénat à la signature de la convention, sauf si existence de condition suspensives.

L'hôpital américain bénéficie de conventions de mécénat pluriannuelles destinées à la « Capital Campaign » et notamment au financement du bâtiment K dont l'achèvement est prévu fin 2025. A ce titre, l'hôpital américain, au regard des incertitudes portant sur le recouvrement de ces conventions, comptabilise ces engagements reçus à l'encaissement

effectif des fonds. La différence entre les montants stipulés dans les conventions et les montants encaissés est inscrit en engagement hors bilan et représente à la date d'arrêté des comptes une valeur de 850 k€.

Engagements donnés

Crédit-bail

Une partie du matériel médical est financé par crédit-bail, le détail de ces opérations de crédit-bail se présent comme ci-dessous au 31 décembre 2024.

En K EUR	Matériel médical
Valeur d'origine	18 146
Amortissement	
Cumul exercices antérieurs	8 133
Dotation de l'exercice	1 799
Total	8 214
Redevances payées	
Cumul exercices antérieurs	8 133
Exercice	1 704
Total	9 837
Redevances restant à payer	
à 1 an au plus	1 819
à plus d'1 an et 5 ans au plus	4 680
à plus de 5 ans	409
Total	6 908

4.7.2. Effectifs

	2024	2023
Cadres	158	147
Non-cadres	658	648
Total	<u>816</u>	<u>795</u>

4.7.3. Rémunération versée aux trois plus hauts cadres dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés ne peut- être communiqué car cela consisterait à communiquer une rémunération individuelle.

Les membres du bureau des gouverneurs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

4.7.4. Informations sur les transactions avec les parties liées

L'hôpital Américain de Paris est associé à la Fondation « the American Hospital of Paris Fondation ». A fin décembre 2024 l'hôpital détient une créance de 4 004 k€ sur cette fondation.

Par ailleurs depuis 2011, l'Hôpital Américain de Paris produit des comptes consolidés en normes US. Ces derniers font l'objet d'une certification. Les comptes sociaux de la fondation ainsi que le CCPSC sont ainsi intégrés par intégration globale dans les comptes consolidés de l'Hôpital Américain de Paris.

Les médecins ne sont pas salariés de l'hôpital, ce sont des praticiens indépendants qui s'acquittent d'une redevance pour l'usage des locaux, des équipements et du personnel soignant de l'hôpital. L'hôpital collecte le paiement des prestations médicales et rétrocède ensuite aux médecins. A ce titre la dette vis-à-vis des médecins s'élève à 1 680 k€ au 31 décembre 2024.

4.7.5. Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger

L'hôpital américain ne dispose pas à ce jour du système d'information lui permettant de produire cette information pour l'intégralité de ses ressources. Les produits liés à la générosité par pays d'origine sont les suivants :

Pays	2 024	2 023
France	10 803 917	15 410 317
USA	6 313 940	7 914 509
UAE	270 372	2 150
Luxembourg	176 400	159 450
Royaume Uni	120 350	84 000
Autres	183 818	867 100
	<u>17 868 798</u>	<u>24 437 526</u>

4.7.6. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes sont de 153 k€ pour 2024 et de 163 k€ pour 2023.

5. Le Tableau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Le règlement ANC n° 2018-06 a défini ce nouvel état de synthèse qui présente les produits par origine et les charges par destination, de manière comparative entre l'exercice concerné et l'exercice précédent, et qui fait apparaître distinctement la part issue de la générosité du public.

Le CROD est issu directement du compte de résultat de l'hôpital présenté précédemment.

Les charges par destination des rubriques suivantes agrègent les charges de toute nature (personnel, fonctionnement, amortissement) selon les principes suivants.

- Missions sociales : charges supportées pour réaliser les missions sociales telles qu'elles ressortent des statuts de l'hôpital.
- Frais de recherche de fonds : charges supportées pour solliciter et traiter, les ressources liées à la générosité du public (dons, mécénats, legs et produits rattachés).
- Frais de fonctionnement : couvrent la gouvernance de l'hôpital et ses fonctions supports, ce classement est issu de la comptabilité analytique de l'hôpital. Une qu4te-part de ces frais est affectée à la générosité du public, le ratio est de 43% pour l'exercice 2023 et représente le coût des activités de logistique et de gestion générales attribué aux différents services de l'hôpital.

Produits liés à la générosité du public :

Les ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs et donations.

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	17 868 798	17 868 798	24 437 526	24 437 526
Cotisations sans contrepartie	4 885 931	4 885 931	4 206 415	4 206 415
Dons, Legs et mécénat				
Dons manuels	4 908 120	4 908 120	15 462 701	15 462 701
Legs, Donations et assurances vies	1 235 262	1 235 262	1 054 891	1 054 891
Mécénat	6 839 485	6 839 485	3 713 518	3 713 518
2. Produits non liés à la générosité du public	123 542 045		112 736 584	
Contributions financières	0		0	
Autres produits non liés à la générosité du public	123 542 045		112 736 584	
3. Subventions et autres concours publics	34 230 173		33 778 207	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	3 766 011		5 876 946	
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	2 753 542	2 753 542	430 856	430 856
TOTAL	182 160 569	20 622 340	177 260 118	24 868 382
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	106 755 117	1 004 214	104 290 974	798 562
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	106 755 117	1 004 214	104 290 974	798 562
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds	1 087 729	1 087 729	946 632	946 632
Frais d'appel à la générosité du public	1 087 729	1 087 729	946 632	946 632
3. Frais de Fonctionnement	49 673 709	467 723	51 132 764	407 052
4. Dotation aux provisions et dépréciations	7 620 569		4 683 194	
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 197 993	2 197 993	10 139 896	10 139 896
TOTAL	167 335 117	4 757 659	171 193 460	12 292 142
EXCEDENT OU DEFICIT	14 825 452	15 864 681	6 066 658	12 576 240

6. Le Compte d'Emplois annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Règles générales du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) a été modifié par le nouveau règlement ANC n° 2018-06. Il fait désormais apparaître de manière comparative pour l'exercice concerné et l'exercice précédent les seules ressources directement issues ou rattachées à la générosité du public ainsi que l'utilisation qui en a été faite.

Le CER dans sa partie supérieure correspond aux colonnes du CROD « dont générosité du public ». Il est complété en partie inférieure par les opérations en capital réalisées au moyen des ressources issues de la générosité du public : investissements nets des amortissements, remboursement des emprunts en capital, abondement de la dotation.

Emplois de l'exercice financés par la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont utilisés au seul profit de l'hôpital. Les dons, mécénats et libéralités affectés spécifiquement sont directement utilisés pour financer les missions sociales conformément aux intentions indiquées par le donateur.

Les dons, mécénats et libéralités reçus au cours de l'exercice et non affectés spécifiquement par le donateur financent, sur affectation par le Comité Financier des Gouverneurs de l'Hôpital :

- les missions sociales, de manière complémentaire aux autres ressources.
- les frais d'appel à la générosité du public et de traitement des dons et des legs

EMPLOIS PAR DESTINATION	2024	2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	204	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	1 004 214	798 562	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	1 004 214	798 562	1.1 Cotisations sans contrepartie	4 885 931	4 206 415
			1.2 Dons, legs et mécénats	12 982 867	20 231 111
			- Dons manuels	4 908 120	15 462 701
			- Legs, donations et assurances-vie	1 235 262	1 054 891
			- Mécénat	6 839 485	3 713 518
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 087 729	946 632	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 087 729	946 632			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	467 723	407 052			
- Salaires et charges	-	-			
- Dépenses opérationnelles, exceptionnelles et financières	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	2 559 666	2 152 246	TOTAL DES RESSOURCES	17 868 798	24 437 526
4 -DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 197 993	10 139 896	3 -UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 753 542	430 856
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	15 864 681	12 576 240	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	20 622 340	24 868 382		20 622 340	24 868 382
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (Hors fonds dédiés)	18 139 096	16 404 717
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	15 864 681	12 576 240
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 6 702 814	- 11 442 690
			(+) Retraitement des dotations aux amortissements	601 431	600 828
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (Hors fonds dédiés)	27 902 393	18 139 096